

MESSAGE À LA NATION BÉNINOISE

Du Général Louis Philippe HOUDEGNON,

par la voix de son Directeur de Cabinet, Dr Bio DogoWorou

Depuis le silence pesant de sa cellule à Missérété, la voix du Général Louis Philippe HOUDEGNON refuse de s'éteindre. Elle traverse les murs, les barreaux, l'injustice, et s'élève, droite, indomptable, portée par la flamme de l'amour du Bénin.

Le réquisitoire de **deux années de prison ferme** réclamé contre lui n'est pas une condamnation. C'est un **aveu de faiblesse du pouvoir**, un acte désespéré de ceux qui craignent plus les idées que les armes. Ce n'est pas un procès équitable que l'on prépare pour le 19 mai prochain — c'est une tentative maladroite d'éteindre une lumière trop vive pour l'obscurité.

Mais qu'on le sache :

On peut emprisonner un homme. On ne peut pas enfermer son honneur.

On peut l'éloigner de ses proches, mais pas de sa patrie.

On peut vouloir l'effacer, mais pas son héritage.

Le 19 mai ne sera pas seulement une date judiciaire. Ce sera **une épreuve de conscience pour la République**. Ce jour-là, ce ne sera pas un militaire à la barre, mais **la mémoire d'un serment fait au peuple, au drapeau, à la Constitution**.

Et dans cette nuit qui s'épaissit, **des lueurs d'espoir brillent encore**.

Avec humilité et reconnaissance, le Général Louis Philippe HOUDEGNON **salue ceux qui n'ont pas marchandé leur silence** :

- **Le Président Ousmane BATOKO,**
- **Le Professeur Théodore HOLO,**
- Et tout particulièrement **le Président Adrien HOUNGBEDJI**, dont le courage éclaire les consciences et redonne souffle à la vérité.

Par leur voix, **le peuple béninois se souvient qu'il est né libre**, que sa dignité ne se négocie pas, et que **le silence, en ces temps sombres, est une forme de complicité**.

À leur exemple, le Général appelle **les âmes encore debout** — magistrats intègres, officiers loyaux, religieux de paix, artistes, jeunes éveillés, pères et mères de famille — **à refuser l'oubli**, à se dresser contre l'arbitraire, et à **sauvegarder l'essence même de notre vivre-ensemble** :

- Notre État de droit,
- Nos libertés essentielles,
- Et cette **Constitution du 11 décembre 1990**, pilier de notre démocratie, fruit des luttes d'un peuple qui croyait en lui.

Ce message n'est pas un adieu.

Ce n'est pas un cri de douleur.

C'est **une promesse, un engagement, une foi inébranlable**.

Le Bénin a déjà vaincu la peur. Il le refera.

Le Général HOUDEGNON est derrière les barreaux, mais **sa pensée est en marche.**

Il est privé de liberté physique, mais **il reste debout, dressé comme un rempart contre l'oubli.**

Un jour viendra — et ce jour viendra — où **les chaînes tomberont, où les masques tomberont, et où la justice reprendra sa place**, haute, pure, incorruptible.

Ce jour-là, nous écrivons ensemble **une nouvelle page de notre histoire.**

Une page **d'honneur retrouvé,**

Une page **de courage collectif,**

Une page **de liberté restaurée.**

Avec toute la dignité d'un soldat,

Avec toute la foi d'un patriote,

Avec tout l'amour d'un fils du Bénin,

Dr Bio DogoWorou

Directeur de Cabinet du Général Louis Philippe HOUDEGNON